

## Communiqué de presse

Date 12 février 2016

# La mise en œuvre des mesures techniques pour les moteurs Diesel EA 189 a bien démarré

### Corporate Communication

AMAG Automobil- und Motoren AG  
Corporate Communication  
Dällikerstrasse 30  
Postfach 1  
8107 Buchs ZH  
Téléphone 056 463 93 35  
Fax 056 463 93 52

Twitter @AMAG\_Media  
blog.amag.ch  
www.amag.ch

- **La mise en pratique des mesures a bien démarré; d'abord ce fut le tour du modèle VW Amarok, bientôt ce sera celui de la VW Passat**
- **50 véhicules ont été corrigés en Suisse dans les premiers jours**
- **Confirmé par les autorités: aucune modification des valeurs de consommation et les performances chiffrées du moteur ainsi que les émissions de CO<sup>2</sup> et de bruit dans le cas du VW Amarok restent inchangés après la mise à jour du logiciel**

**AMAG a commencé à appliquer les mesures sur les moteurs d'une cylindrée de 2,0 litres à la fin janvier. Au cours des premiers jours, 50 véhicules du type VW Amarok ont déjà été corrigés avec succès. Cela s'est fait après que l'Office fédéral allemand pour la circulation des véhicules à moteur (KBA) a confirmé que les mesures techniques n'entraînent aucune modification des valeurs de consommation et des performances chiffrées du moteur ni des émissions de CO<sub>2</sub> et de bruit pour le VW Amarok. Les moteurs des cylindrées de 1,2 et 1,6 litre suivront au cours des prochains mois.**

«L'action de rappel a bien démarré en Suisse. Pendant les premiers jours de rappel, déjà 50 VW Amarok ont été corrigés avec succès», confirme Monsieur Morten Hannesbo, CEO d'AMAG. «Nos clients bénéficient d'une excellente solution technique pour leur voiture et peuvent en outre compter sur une mise en œuvre rapide des mesures, et ce, gratuitement bien entendu.»

Lors de l'élaboration des mesures techniques, l'un des aspects essentiels a été de trouver des solutions favorables aux clients. Pour une mise en œuvre efficace, les modèles de véhicules touchés sont classés en plusieurs groupes échelonnés. Les conducteurs des véhicules concernés recevront la lettre de rappel officielle qu'une fois la vérification effectuée par le KBA – autorité compétente pour les 28 pays de l'UE et pour la Suisse – et après confirmation qu'il n'y aura pas non plus de modifications des valeurs de consommation et des performances chiffrées du moteur, ni des émissions de CO<sub>2</sub> et de bruit sur les autres modèles de véhicules à cause des mesures techniques. Par la suite, ils sont priés de prendre un rendez-vous auprès d'une entreprise partenaire de leur marque. La mise en œuvre des mesures s'étendra sur toute l'année 2016.

Une mise à jour de logiciel est prévue pour les moteurs de type EA189 de 1,2 l, 1,6 l et 2,0 litres. Le travail en lui-même sur le véhicule nécessitera moins d'une demi-heure. Un correcteur de flux sera monté en plus dans la ligne d'admission pour les moteurs de 1,6 litre de sorte que le travail seul, mise à jour de logiciel incluse, durera à peine 45 minutes.

L'action de rappel a commencé par le moteur 2,0 l TDI du VW Amarok. Grâce à l'installation du nouveau logiciel de la commande moteur, l'Amarok respecte les valeurs limites nécessaires pour être conforme à la norme antipollution Euro5. L'objectif de Volkswagen a toujours été que cette mesure n'affecte en rien les valeurs de consommation, les performances chiffrées du moteur et les émissions de CO<sub>2</sub> et de bruit des véhicules concernés. L'office fédéral allemand pour la circulation des véhicules à moteur a confirmé que cet objectif avait été pleinement atteint pour l'Amarok. Tous les autres véhicules seront également contrôlés sur ces points-là par les autorités avant d'obtenir l'autorisation.

D'ici quelques semaines à peine, outre les variantes de la Passat, les autres modèles équipés des moteurs 2,0 TDI concernés suivront. Il est prévu que les mesures correctives pourront être appliquées aux moteurs 1,2 l d'ici la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2016. Il restera la mise en œuvre des mesures sur les véhicules équipés d'un moteur 1,6 litre pour terminer l'action de rappel à partir du troisième trimestre.

Par ailleurs: les véhicules sont sûrs au niveau technique et peuvent, par conséquent, être utilisés sans restriction dans la circulation routière.

**Pour toute question, veuillez vous adresser à:**

AMAG Automobil- und Motoren AG	AMAG Automobil- und Motoren AG
Dino Graf	Livio Piatti
Responsable Corporate Communication	Chef PR Volkswagen
AMAG	Téléphone +41 56 463 94 61
Téléphone +41 56 463 93 51	vw.pr@amag.ch
presse@amag.ch	

**Portrait de l'entreprise:**

AMAG Automobil- und Motoren AG est une société suisse. Via le domaine d'activité Import, AMAG importe et vend les automobiles des marques Volkswagen, Audi, SEAT, ŠKODA et VW Véhicules Utilitaires, grâce au réseau de distribution le plus grand de Suisse, soit quelque 1000 concessionnaires et prestataires de services. Plus de 80 filiales AMAG en font également partie. AMAG First AG est en outre l'organisation commerciale Porsche la plus importante de Suisse. Le Groupe AMAG vend aussi la marque Bentley à Zoug et détient ses propres centres de véhicules d'occasion en Suisse. AMAG possède, en sus des entreprises rattachées à l'automobile, AMAG LEASING AG, un prestataire de services financiers compétent et AMAG SERVICES AG, gérante de divers parkings et concessionnaire pour la Suisse de la société de location de véhicules Europcar. Le groupe AMAG emploie environ 5'400 collaborateurs, dont plus de 710 apprenants.